

Indignation politique sur les réseaux sociaux numériques

Approche socio-discursive

des commentaires de l'actualité

Aissa MERAH

Maitre de conférences HDR

Université de Béjaïa Algérie/ LabURPMC Université d'Alger3

Résumé : Ce texte présente une nouvelle forme de participation politique : indignation sur les réseaux sociaux numériques. Cette notion émotionnelle d'indignation se présente comme un sentiment de colère et de refus d'une situation contestée qui se décline à travers l'expression et la discussion des internautes sur RSN. L'étude de l'indignation via les RSN intervient à mi-chemin entre l'utopie de la révolution dite de facebook et la résignation du cyberactivisme non abouti. J'analyse le glissement de la discursivité sociale de l'espace public réel à l'espace virtuel dans les pages facebook de quatre journaux d'information. Je réponds aux questions : comment la confrontation des discours sociaux permet-elle la construction d'un discours d'indignation ? Et comment ce discours peut-il constituer une source d'engagement politique ?

Mots-clés : réseaux sociaux numériques, indignation politique, discours social, discursivité sociale, commentaire d'actualité

Politic indignation on Social networks

socio-discursive approach to the news comments

Abstract : this article presents a new form of the political participation : indignation on social network. We can represent this emotional indignation as outrage feeling expressions according to social network discussions. Studying the indignation via the social network intervenes at the midway between the utopia of the revolution called facebook and resignation of unfinished hacktivism. I analyze the evolution of social discursivity of the real public space to the virtual one on the facebook pages of fore information newspapers. I response to the questions : how the confrontation of social speeches can contribute to the build an indignation speech ? And how this speech can be a source of political engagement ?

Keywords : social network, political indignation, social speech, social discursivity, comments News.

Introduction

Cet article présente une nouvelle forme de participation politique alternative et non conventionnelle : l'indignation sur les réseaux sociaux numériques, RSN. La pertinence de cet espace virtuel de recours et de cette forme discursive s'explique par le contexte médiatico-politique transitoire en Algérie. Lequel se caractérise par sa sphère publique qui demeure contrôlée et imperméable aux discours discordant au discours officiel. Cette situation se durcit avec le passage de la vague du 'printemps arabe' pour ne tolérer que l'indignation sur les RSN. La manifestation matérielle de cette notion émotionnelle d'indignation sur les RSN se présente comme un sentiment de colère et de refus d'une situation contestée et comme une pratique alternative d'expression et de discussion. En psychologie comme émotion, elle intervient entre deux sentiments : celui de la colère qui s'exprime par l'agressivité et celui de la résignation qui se traduit par l'inaction. Cette indignation politique via les RSN intervient à mi-chemin entre deux visions de l'approche sociopolitique des usages des TIC : une vision triomphaliste prônant l'utopie de la révolution dite de facebook animée par les cyber activistes et les chercheurs technicistes et une vision prônant un sentiment de déception devant l'incapacité des RSN de faire aboutir le combat pour les libertés et le changement démocratique promis.

Dans un premier moment je problématiserai l'étude en insistant sur les éléments contextuels caractérisant la situation sociopolitique en Algérie post 'printemps arabe'. Dans un deuxième moment, après avoir posé les questions de recherche, je présente la démarche méthodologique suivie, les outils de recherche utilisés ainsi que l'approche d'analyse mobilisée. Quant au troisième moment, je reviens sur la revue des éléments de théories mobilisées et les travaux antérieurs cadrant le sujet : la participation politique sur les RSN et l'indignation sur les RSN comme source d'engagement et de mobilisation. Dans un dernier moment, je décris et analyse le glissement de la discursivité sociale de l'espace public réel à l'espace virtuel via les RSN. J'examine à travers les commentaires de l'actualité sur RSN la confrontation des discours sociaux lors des discussions sur les pages facebook d'un échantillon d'articles commentés. J'analyse le processus discursif ayant permis la construction d'un discours d'indignation. Mon intérêt porte aussi sur les stratégies discursives d'indignation légitimant l'attitude de protestation et l'idée de changement.

1. Participation politique : Quand on a que l'indignation

Dans le sillage des révoltes du printemps arabe et des mouvements d'indignation dans le monde, l'Algérie a été traversée à blanc par une série d'actions de contestation de rue mais aussi sur le Net à travers des actions de mobilisation informationnelle et d'indignation collective sur RSN. Après la vague des (r) évolutions de 2011, les conditions d'expression et de participa-

tion politiques se sont aggravées avec le verrouillage de la scène politique, la démobilisation de l'opposition et la neutralisation de la société civile. (Ait Hamadouche, 2012 ; Idris, 2012). Ces contraintes contextuelles caractérisant le régime autoritaire algérien sorti renforcé, les seuls espaces discursifs alternatifs échappant au contrôle et à la spirale de silence, sont permis par les dispositifs des TIC dont les réseaux sociaux numériques, (RSN). (Merah, 2015) En effet, toute tentative de mobilisation collective sur le terrain s'est avérée vaine surtout avec l'interdiction des manifestations sur Alger depuis juin 2001. Ainsi à défaut d'un espace public et d'un espace populaire dit 'contestataire' (Bouchaala, 2012, p.8) ouverts et susceptibles d'engager et de structurer des mouvements contestataires, l'indignation sur RSN se présente comme étant un ultime endroit virtuel accessible à l'expression et une ultime forme de participation politique.

Cet espace virtuel d'expression, constituant des endroits de recours aux discours discordants au discours officiel, a permis aux acteurs sociaux et aux citoyens ordinaires de 'poster' et de 'discourir' leurs sentiments de colère et refus de la situation contestée et considérée à changer. En se contentant au début de ces sentiments personnels imprégnés d'impuissance, les indignés cyberactivistes alimentent et véhiculent un sentiment composite d'indignation collective, consciente et légitimée. Autrement dit, ces activistes construisent et mettent en œuvre des stratégies discursive d'indignation comme une forme d'engagement et de mobilisation pour le changement. En effet, cet activisme sur les RSN est marqué par le discours d'indignation des citoyens intervenant sur des sujets occupant l'agenda et l'actualité sociopolitique du pays. La discussion de l'actualité sur RSN s'exerce via les réactions aux lectures en ligne par des commentaires. Pour Séverine Arsène «En général, les réactions se limitent à quelques phrases ou quelques mots, qui peuvent exprimer l'accord ou le désaccord, '«bien dit !» ou «trop nul», la similitude avec une situation rencontrée («moi aussi ça m'est arrivé»), ou encore l'émotion suscitée '«c'est écoeurant», «j'adore»' (Arsène, 2011, p.1).

L'exploration d'une dizaine de pages sur le RSN facebook de plusieurs acteurs politiques et associatifs dédiées à la discussion de l'actualité nationale, nous permet de constater le nombre et la fréquence des interventions en publications et réactions postées, partagées et commentées. Devant la situation socio-politique qui prévaut en Algérie tant dénoncée et contestée, les internautes notamment ceux activant sur les RSN s'indignent de la gestion des affaires et des comportements des responsables. (Merah, 2015, pp.207-209) Ce sentiment de colère exacerbant atteint souvent le niveau du mépris affiché à l'égard des responsables sectoriels liés aux sujets problématiques discutés. Ce discours d'indignation est développé par des intervenants qui s'indignent devant des

Concernant la théorie, je mobilise la vision agissante de l'indignation prônée par Paul Ricoeur et Annalisa Caputo rapporté par Putt (1997). En réalité, le sentiment de l'indignation et sa mise en discours politique ont «une longue tradition rhétorique.» (Pachocińska, 2015 ; Ambroise-Rendu et Delporte, 2008 ; Ballet, 2012). La nouveauté dans cette forme de participation ne se situe pas au niveau de l'indignation mais plutôt au niveau de son dispositif technique et de sa forme discursive. Cette vision est aussi développée par Jean-Philippe Pierron qui considère ce sentiment une source d'engagement politique et que les personnes indignées à la quête de justice sont animées par un sentiment éthique et moral. Pour ces auteurs, l'indignation est envisagée comme synonyme de l'existence d'un mal, d'un malaise et d'une attitude de refus. C'est pourquoi ils estiment que l'expression de l'indignation et de sa pratique demeurent inutiles si elles ne sont pas portées par l'espoir de changement et la protestation active et mobilisatrice. Cette vision est aussi celle de Stéphane Hessel, pour lequel la pire des attitudes est l'indifférence alors que la faculté d'indignation et l'engagement constitue une composante qui fait l'humain. Pour cette figure de forme de mouvement d'indignation, cette dernière est un signe d'engagement dans la société. «Quand quelque chose vous indigne comme j'ai été indigné par le nazisme, alors on devient militant, fort et engagé». (Hessel, 2011, p.3)

4. La discursivité sociale sur les RSN

Pour répondre aux questions posées, j'ai adopté l'approche constructiviste développée par Bernard Delforce et Jacques Noyer pour l'analyse des constructions médiatiques des problèmes publics : la socio-discursive. (Delforce, Noyer, 1999, pp.13 - 40 ; Delforce, Noyer, 2010) L'adoption de cette approche pluridisciplinaire s'explique par sa capacité de prendre en charge des éléments contextuels déterminant les conditions d'intervention et de participation discursives sur les RSN en commentant l'actualité médiatique. Ici l'hypothèse contunuitiste tant privilégiée dans la recherche en TIC, soutenue surtout par la revue *Réseaux*, selon laquelle il y a toujours de la continuité entre la sociabilité de face-à-face et celle médiatisée par les outils de communication. D'ailleurs, «comme la grande majorité des travaux de sociologie basée sur des enquêtes empiriques, *Réseaux* a défendu une conception *continuiste* des sociabilités hors ligne et en ligne» (Cardon et Smoreda, 2014, p.166). Cette idée envisage la vie quotidienne et l'engagement comme une continuité et «La séparation analytique entre l'activisme « en ligne » et «hors ligne» renvoie à une autre fausse dichotomie» (Pleyers, 2013, p. 14).

A ce propos, Sihem Najar écrit «La question des mouvements sociaux en ligne et du cyberactivisme est bipolaire (hybride), dans le sens où elle renvoie à un engagement social qui passe par le virtuel pour agir sur le réel» (Najar, 2013, p. 14). Dans sa présentation d'un ouvrage qu'elle a dirigé, cette auteure souligne que cet intérêt au caractère bipolaire, réel-virtuel, s'explique par : à l'enracinement de

l'engagement en ligne surtout via les RSN dans la réalité sociale, b. la capacité des RSN de réseauter les internautes en communauté de mouvements de cyberactivistes mobilisés, c. l'accompagnement des projets contestataires déjà présents sur le terrain' en attribuant de la visibilité et de l'intelligibilité aux causes défendues, à leurs acteurs sociaux et à leurs discours promotionnels. (Najar, 2013, p. 13-5). Cette approche fondée sur le discours social élargit aussi son objet de recherche aux discussions par commentaires en ligne et sur RSN en particulier.

Dans un texte sur l'analyse discursive des RSN, Marie-Anne Paveau tout en fournissant une revue critique des travaux réalisés elle propose une approche linguistique dite écologique qui croise avec l'approche sociodiscursive sur la discursivité sociale. Pour cette linguiste qui préfère parler de discours (socio) numérique que de discours social : «Le seul fait de communiquer en ligne n'implique pas la relation socionumérique propre aux RSN : un média est social quand sa forme et son contenu sont construits par les relations que les utilisateurs y construisent et entretiennent» (Paveau, 2013). Par-là, elle estime que l'analyse de ce discours passe par la prise en considération des caractéristiques sociotechniques de cette forme de discours, à savoir la contextualisation technorelationnelle, la technoconversationnalité et l'investigativité, qui déterminent le dispositif de production verbale et discursive. (Paveau, 2013). Prenant en charge ces caractéristiques, l'approche sociodiscursive permet de décrire et de comprendre les exercices pensés et impensés des processus de discursivité sociale via les productions langagières et les stratégies argumentatives : les commentaires. Ces discussions par les commentaires fournissent des situations de confrontation de différents processus discursifs qui se matérialisent par des fils de commentaires convergents, divergents et concurrents avec le traitement de l'article.

Les catégories de commentaires correspondent aux discours sociaux circulant sur les sujets dans la société. Le commentateur en s'exprimant décline sciemment ou non ses représentations sociales et ses connaissances sur les sujets de presse partagés et commentés sur les pages Facebook des journaux de l'échantillon. Ce jeu de discursivité sociale s'exerce à travers les commentaires des suiveurs des pages des journaux. Selon l'approche mobilisée, ces commentaires sont toujours puisés dans les différents discours sociaux circulant dans la société : gouvernement, assemblées élues, organisations politiques, 'société civile' et médias. Autrement dit il y a toujours une sorte de contrat de lecture à respecter. Le commentaire ne peut ni avoir sens ni être compris, accepté et légitimé que s'il est puisé dans l'un des discours sociaux existants et reconnus dans la société. Le commentateur n'est donc ici que représentant d'acteurs sociaux, essentiellement politiques et médiatiques, ayant leurs propres discours qu'ils déclinent et développent en s'exprimant sur les questions de l'actualité.

5. Des révolutions 'facebook' à l'indignation politique sur RSN

D'emblée, je tiens à préciser que cette étude et mon analyse ne s'inscrivent pas dans la désormais prophétie techniciste et triomphaliste prônée par l'approche sociopolitique des TIC. Une revue des résultats empiriques sur le sujet confirme, même avec nuance, l'apport de ces réseaux dans les actions de mobilisation informationnelle et collective. (Vedel, 2003, pp. 243-266 ; Flichy, 2001 ; Greffet, Wojcik, 2008, pp. 19-50 ; Daghami, Toumi, Amsidder, 2013 ; Daghami, Toumi, Amsidder, 2015 ; Dalgren 2012, pp.13-24 ; proulx, 2013, pp.135-155 ; Pleyers, 2013, pp. 9-21) Cet apport se situe, selon la typologie de participation politique en démocratie proposée par Pierre Rosanvallon, au premier niveau à savoir la discussion. Pour lui « La démocratie d'expression correspond à la prise de parole de la société à la manifestation d'un sentiment collectif, à la formulation de jugement sur les gouvernants et leurs actions, ou encore à l'émission de revendication » (Rosanvallon, 2006, p. 26). Ici l'expression est appréhendée en tant qu'activité de base de toute participation politique : prise de parole et discussion citoyenne sur les questions publiques. Elle est aussi à rapprocher avec les mobilisations informationnelles définies par Fabian Granjon. Pour lui, « les activités en ligne dénonçant les abus des régimes dictatoriaux apparaissent comme l'expression d'un contre-projet face au monde hiérarchique du pouvoir, de ses cérémonies officielles et sa discipline quotidienne » (Granjon, 2013, p. 248).

Ainsi Facebook «aurait donc participé en tant que structure d'information et de communication à la construction de l'indignation et à la convergence du sens sur les RSN («formation du consensus») mais aussi à la constitution d'un potentiel positif de mobilisation et à l'activation de la révolte 'mobilisation pour l'action» (Granjon, 2013, p. 248). Pour reprendre le titre de Dominique Boullier, «plates-formes de réseaux sociaux et répertoires d'action collective.», (2013, 37), les RSN ont fourni des possibilités et des opportunités d'expression, de discussion et de participation politiques. Dans son développement, cet auteur focalise sa vision sur trois éléments qui favorisent la mobilisation collective RSN : la logique du nombre, le discours de l'expertise et le recours aux scandales. (38-40)

Par souci de contextualisation, plusieurs travaux de terrain sur le sujet réalisés et publiés méritent d'être cités ici. Pour Bensaad-Dusseaut, penser les RSN passe par un retour sur la cybernétique qui «envisage le 'réseau' comme un système relationnel et l'aborde à travers une analyse globale des éléments en présence de leurs interactions» (2013, 186) l'auteure estime que ce concept fondateur en sic «trouve de l'écho auprès de nombreuses sphères d'activités de la société contemporaine» ((2013, 186)) dont celle dédiée à l'activité politique en ligne présentée comme le facteur explicatif des mouvements de cyber-activisme ayant accompagné et suivi la vague de révoltes du printemps arabe. Quant à Zeineb Touati, elle considère que les RSN dont facebook, constituent des médias alternatifs aux militants professionnels

et structurés et des espaces d'expression pour les militants amateurs dits personnes ordinaires. (2013, 169) La même vision est aussi défendue par Myriam Achour-Kallel qui souligne dans son texte «Des écritures ordinaires sur facebook : cyberactivités et cyberactivisme», que la révolution tunisienne est considérée comme la première révolution numérique du XXI siècle» en qualifiant ces RSN, Facebook et Twitter «comme des pourvoyeurs de révolutions» (2013, p.227).

Dans un texte sur les RSN, Facebook en particulier, en tant qu'espace public Saddok Hammami a analysé leur participation dans le contexte du monde arabe, à la construction d'une sphère publique. (...) pour lui l'évolution de sphère publique est liée à celle de Facebook qui «a connu ainsi trois grands âges correspondant à trois transformations» : L'âge social : facebook en tant que scène de publicisation du monde social, l'âge révolutionnaire : facebook en tant que scène révolutionnaire et l'âge politique Facebook un espace public fragmentée. Cette catégorisation processuelle cadre doublement avec la vision optimiste et dynamique de l'indignation mobilisée. Primo, elle la considère comme étant une source d'engagement et d'émergence de mouvement de mobilisation. Secondo, la première catégorisation correspondant au contexte d'étude et ce, compte tenu des données situationnelles post-printemps arabe où « Progressivement Facebook émerge comme espace d'expression et de communication, et élargit considérablement l'espace public virtuel. Il favorise en effet de nouvelles formes de visibilité des mondes individuels et sociaux. (...) Dans la conclusion d'une revue de travaux sur les nouvelles formes de participation en ligne des jeunes en Algérie, Aissa Merah distingue trois «figures de de formes les plus fréquentes et surtout disposant de capacités prouvées et potentielles en matière de mobilisation et de protestation engagées pour le changement» (2016)³ : la structuration en réseaux sociaux numériques, les mouvements de mobilisation citoyenne et les discussions de l'actualité informationnelle. Pour lui «Les modalités de participation en ligne élargit et diversifie les formes conventionnelles et réalisent des processus d'acculturation politique.» (2016) Les RSN permettent des processus d'acculturation politique en ressources et en compétences représentant des potentialités à développer et à rentabiliser par les mouvements d'engagement et de mobilisation.

6. Indignation politique sur RSN : de la discussion à l'engagement

6.1 Matérialité du discours d'indignation :

Une étude antérieure m'a permis de choisir les sujets les plus partagés et commentés par les lecteurs en ligne. Les quatre sujets ayant marqué l'actualité médiatique de la période de Mai-juin- juillet 2016⁴ retenus pour l'analyse sont : 1. Le travail des députés 2. Les interventions du Président, 3. L'âge des responsables et 4. La liberté d'expression. Le choix est justifié par les variables de l'étude : la charge symbolique des sujets susceptibles de susciter l'indignation et le nombre de partages et de commentaires effectués sur les RSN. J'ai téléchargé tous les 87 articles diffusés durant la période retenue dans les pages facebook

des quatre organes d'information : 19 pour Liberté.com, 22 pour Elwatan. Com, 29 pour TSA-Algérie, 17 pour Algérie-focus. L'observation comparée des procédés de diffusion en ligne pratiqués par les quatre journaux a permis de constater que les articles ont été largement partagés et commentés sur leurs pages FB ainsi que sur leurs portails numériques.

Les articles partagés retenus pour l'analyse fournissent des pages typiques en commentaires rédigés dans des termes qui constituent un double champ lexical et sémantique de l'indignation. Ces articles présentent des cas de controverses informationnelles tant commentées par les suiveurs des pages et par les membres des réseaux dans lesquels ils sont partagés. Compte tenu de la nature changeante du corpus exploré et de sa taille importante ; constitué de 87 articles et plus de 20 000 réactions entre commentaires, liens, partages et 'j'aime', l'analyse a porté sur quatre articles, un article pour chaque journal⁵. Cette limitation de corpus est aussi due à la nature de l'approche et de la grille d'analyse qualitatives adoptées.

Pour répondre à la question sur la manifestation du discours d'indignation à travers les commentaires de l'actualité sur les RSN, l'analyse porte sur la description des observations ciblées réalisées sur les lexèmes et les schèmes qui déclinent, expriment, justifient et partagent l'indignation. L'indignation se matérialise donc à travers des expressions émotionnées dont le mot clé est un composant du champ lexical de l'indignation : indigner (v. tr.), s'indigner, (v. pron.), indigné (adj.), indigne (adj.), indignement (adv.), indignité (n.f.) et indignation (n.f.) Elle se lit aussi à travers des traces d'expressions de son champ sémantique surtout avec les images de dérision et de dégoût.

Les deux niveaux du discours d'indignation : En appliquant la grille de la délibération idéale John Gastil, l'analyse des commentaires s'est réalisée selon ses deux processus : analytique et social.

I. Processus analytique : La grille d'analyse met en avant six indicateurs d'évaluation de la délibération idéale : narration, faits, sources, positions, valeurs et raisons. La description des contenus des commentaires a seulement concerné les trois derniers indicateurs qui portent sur des éléments symboliques et interprétatifs du commentateur : positions, valeurs et raisons. L'analyse desdits indicateurs a permis la manifestation matérielle du discours d'indignation.

a. Les positions : L'élément clé de tout commentaire comme réaction spontanée ou réfléchie d'une lecture et de sa pertinence pour l'engagement d'une discussion et de son installation est la déclinaison d'une position par rapport au contenu de l'article partagé et de la position du journaliste/éditeur.

«*C'est la honte*» réagit un lecteur à l'article sur le bilan de Bouteflika. «*Pauvre Algérie !*» Répond un autre. «*Oui, un Bilan de honte ! Plus de 1300 Milliards de dol-*

lars partis en fumée, et le quotidien du commun des Algériens s'est empiré : Voilà votre Bilan Mr. le Président» S'indigne un troisième.

«C'est indigne : faire taire les médias en 20...16» commente un suiveur de la page l'interdiction d'une émission satirique. Réagissant à la désignation d'un ministre d'Etat à 86 ans, un citoyen indigné écrit *«Une nouvelle recrue pour le parc des dinosaures d'Al-Mouradia : c'est triste»* un autre continue *«L'Algérie est gouvernée par ces momies, on est devenu la risée du monde.»* la même indignation est réservée à la demande d'augmentation des salaires des députés, *«Je dirai plutôt les beni oui oui se préoccupent de leurs retraites. Aucune dignité !»* Tempête un autre avant de verser dans la dérision. Des commentaires en jeux de mots ont aussi employés : *«On a plus rien à envier à la Courée du Nord...si : la bombe atomique !»* et *«Dans le monde entier chaque pays a une mafia, en Algérie c'est la mafia qui a un pays !»*

En réalité ses positions, forcément au pluriel sinon la discussion n'aura pas lieu, tranchées ou tacites correspondent toujours à des opinions qui existent et circulent dans la société. Elles renseignent sur un accord ou un désaccord souvent explicités et assumés par les commentateurs les plus indignés. Il s'agit d'une position basée sur le jugement moral et éthique de la situation par rapport au sujet de l'indignation qui détermine la logique de la discursivité engagée.

b. Les valeurs : La nature de l'indignation comme sentiment subjectif fait appel aux valeurs humaines pour le légitimer et le partager. La position exprimée souffre toujours de clarté et d'arguments compte tenu des autres positions concurrentielles et différenciées portées sur le même article commenté. C'est pourquoi lors de l'expression et de la discussion des positions de chacun, la mobilisation des valeurs sociales s'impose. Dans leurs discursivité les éléments de valeur relevant de la religion, de la morale, de l'éthique sont mobilisées. Le commentateur s'indigne devant une situation de non-respect d'une valeur : justice, droit, égalité, tolérance ...etc. et par son indignation appelle à sa réhabilitation et à sa promotion. L'indigné explique la valeur sociale défendue au nom de laquelle il s'indigne et refuse l'indifférence et la résignation. Plusieurs valeurs ont été mises en avant dans les commentaires : *«Le sacrifice des martyrs ne doit pas être vain !»*, *«Seuls les principes de mérite et de justice pourront concrétiser l'alternance au pouvoir»*, *«Il y a un risque sur nos traditions de solidarité»*, *«Nous ne pouvons pas cautionner l'injustice : la vérité rien que la vérité»*, *«Heureusement que la justice divine est là pour nous rappeler : avec le monsonge on ne peut pas aller loin»*.

c. Les raisons : L'indignation est une expression subjective d'un refus d'une situation jugée indigne et indignante à changer. Donc cette émotion personnelle a besoin d'être partagée. C'est pourquoi un travail d'explication et d'argumentation s'installe en recourant à un discours rationnel. Ce recours se

réalise à travers la mobilisation des raisons objectives justifiant l'attitude de l'indignation et l'urgence d'une prise de conscience collective de sa violation des principes de rationalité. L'indigné ne centre pas ces commentaires sur les modalités de changer la situation dénoncée mais plutôt sur les raisons logiques et pédagogiques mobilisées rendant intelligible le sentiment d'indignation. La discoursivité s'exerce en rendant le discours d'indignation compréhensible en mettant en avant la raison de l'indignation et la nécessité d'y adhérer. Les raisons de l'indignation avancées dans les articles analysés diffèrent selon les sujets mais aussi selon le niveau de maîtrise des commentateurs : «*La liberté d'expression est synonyme de démocratie.*», «*Dénoncer la corruption c'est imposer la transparence comme mode de gestion.*», «*Avec tant de rente pétrolière, nous devons dépasser l'Espagne.*», «*La jeunesse est un atout et non un handicap !*», «*Il ose parler de bilan ! Parlons de comptes et de caisses : la transparence.*»

II. Processus social : L'analyse de ce processus s'effectue aussi par la description de trois indicateurs d'évaluation : les citations, les questions et les interrogations toutes puisées dans la société à travers ses discours sociaux et de leurs acteurs.

a. Les citations : Pour appuyer sa stratégie discursive, le commentateur indigné a besoin de citations concrètes pour illustrer la situation indignante (éléments vécus et connus de tout le monde) et légitimer sa position. Ces citations interviennent pour soutenir la position exprimée et les arguments des valeurs et des raisons mobilisées. Ce travail consiste à apporter des propos personnels ou d'autrui de témoin ou de victime d'un fait dénoncé. Les citations les plus utilisées, considérées plus crédibles, sont celles relevant de propos d'experts et celles tirées dans des sources médiatiques.

«*Trop c'est trop ! Je me demande pourquoi la gendarmerie ?*» Un lecteur emprunte une expression à un expert. Les citations les plus récurrentes dans l'indignation : «*Où va l'Algérie ?*», «*Pauvre algérie !*» et «*Heureux les martyrs qui n'ont rien vu*».

En recourant à ce procédé d'argumentation, l'indigné sélectionne les citations les plus vraisemblables par rapport aux discours sociaux dominants dans les discussions. Poursuivant sa démarche d'indignation, le commentateur recourt aux anecdotes et aux faits-divers en oscillant entre le dégoût et la dérision.

a. Les questions : Les commentaires juxtaposés en 'monologue' ne suffisent pas pour constituer des cas de discussions. Pour parler de discussions il faut qu'il y ait des positions oppositionnelles et surtout un jeu de questions et de réponses : un débat. Ici le commentateur qui doit légitimer son indignation exprimée dans sa position, ses valeurs et ses raisons défendues, pose toujours des questions dont les réponses déstabilisent son interlocuteur et discréditent sa position. Les réponses de ces questions 'pièges' sont

connues d'avance sont posées dans des procédés imprégnés de provocation, de dérision et de défi. D'ailleurs, des extraits de déclarations d'officiels et des liens d'articles y sont insérés insérerés pour appuyer des questions ou contrarier des réponses fournies.

Des questions chargées d'indignation et de provocation méritent d'être citées : *«Mais pourquoi ils haïssent les jeunes ?»* régit un lecteur qui serait un jeune déçu à la désignation du vieux ministre⁶. Un autre lui répond *«Que pourra-t-il faire à 86 ans ? (rien du tout). Ils se foutent de nos gueules»*. S'interrogeant de la polémique du salaire des parlementaires, un citoyen s'interroge sur leur utilité : *«Pourquoi, il y a des députés en Algérie ?*

Les questions peuvent être destinées à des intervenants partageant la même position. Ainsi les réponses voulues sont puisées dans son propre discours social. Cette stratégie vise à mobiliser la logique de la répétition de la position, d'accumulation d'arguments et le jeu du nombre.

b. Les interrogations : indignés par le contenu de l'article partagé mais surtout par les commentaires opposés à leur position et discours, des participants aux discussions dégoûtés par compassion avec les victimes ou par prise de conscience de la gravité du fait contesté s'interrogent. Ces interrogations ne portent pas sur l'objet de l'indignation mais plutôt sur l'urgence d'agir et de changer la situation indignante. L'intensité de l'indignation se traduit par une interrogation sous forme d'appel insistant au refus de la situation et à la mobilisation collective pour son changement. Compte tenu du contexte sociopolitique, l'interrogation-appel est certes tacite mais appréhende le phénomène objet de l'indignation dans sa globalité en remettant en cause les politiques publiques et en accusant les pouvoirs publics d'échec.

Un commentaire illustre cette idée : *«Une honte ! Il faut qu'on se mobilise contre cette tyrannie.»* Avant qu'un autre aggrave le ton *«Il faut sortir tous dans les rues contre ce régime de Bouteflika !»* Contrarié par un lecteur qui revient sur le bilan du président l'indigné appelle à la mobilisation *« La société dans son ensemble doit s'organiser, se solidariser et se réveiller de sa longue léthargie et hibernation pour mettre fin au sabotage du pays. La situation est grave et dangereuse»*

Les interrogations envisagent l'indignation non pas comme une résignation silencieuse mais plutôt comme une dénonciation bouillonnante et nourrissant l'engagement collectif. C'est pourquoi des interrogations se posent ici avec le pronom nous de l'implication et avec un ton srieux et urgent.

a. Résultats :

Le point de départ de tout processus d'indignation est le partage d'un article souvent provocateur⁷. Certes ces articles traitent souvent des sujets d'information

ordinaires. Ceux qui portent sur des scandales, des déclarations officielles approximatives, des cas de répression, des situations d'injustice et de faits-divers... etc. Le déclenchement du processus s'explique essentiellement par deux facteurs non exclusifs : une réaction émotionnée sur l'information principale ou sur un de ses éléments périphériques et l'intensité de la contradiction entre les commentaires. Dans la majorité des articles commentés, l'indignation est provoquée par les réactions et les explications officielles mobilisées en prétextes devant les problèmes soulevés par les populations et les journalistes. D'ailleurs souvent, l'intervention oppositionnelle d'un commentateur qui apporte son soutien à un discours officiel exaspère les réactions et intensifie l'indignation.

L'indignation prend forme, s'accroît et s'alimente dans un continuuel mais à des rythmes variables. Elle s'accroît en nombre de commentaires, en charge expressive symbolique, en longueur des réactions discursives et en profondeur en arguments mobilisés. Ces mouvements d'indignation prennent les processus et les moments d'un événement médiatique en ligne selon le nombre de partage de l'article sur les pages facebook des commentateurs. Le rythme et le nombre des commentaires élèvent les articles porteurs d'indignation au stade d'affaires et de problèmes publics. L'intensité de l'indignation et des ressources mobilisées dans les commentaires par les intervenants déterminent la nature du discours d'indignation. Ce dernier discours est souvent accompagné par d'autres discours oppositionnels au discours officiel triomphaliste de 'tout va bien' : Le critique de l'action gouvernementale, le contestataire de la légitimité de la représentation politique du gouvernement, le caricaturiste des responsables pour leur incompétence et le solidaire avec les citoyens victimes de la situation.

Les résultats de l'analyse des six indicateurs surtout celui des interrogations ont permis de repérer le glissement dans le niveau des discussions en passant de l'indignation aux appels contre l'indifférence et pour l'engagement collectif au débat et à l'action sur le terrain. En effet, l'indignation, considérée en politique comme une réaction de résignation, présente une forme de résistance citoyenne. Ce niveau de discussion sur RSN des questions de la société traités par les journalistes correspondant au niveau de la participation politique possible selon les conditions contextuelles autorisées par les tenants du discours officiel et arrachées par les citoyens indignés devenus militants.

Conclusion

Selon l'approche des usages politiques des TIC basée sur des travaux de terrain, le réseau facebook a permis et favorisé la circulation des informations, la décentralisation de la parole et la participation des personnes ordinaires depuis les révoltes de l'éveil arabe, le mouvement *occupay wall strteet*, puis les indignés en Europe et récemment les opérations Nuit Debout.

Pour cette vision, commenter l'actualité permet l'interaction des suiveurs des pages FB et des discours sociaux qu'ils légitiment et diffusent.

Un tel exercice aboutit sur la co-construction d'un discours dominant d'indignation contre la situation sociopolitique qui prévaut en Algérie. En effet, cette forme de discussion politique sur les RSN s'intensifie pour instaurer des processus de mobilisations informationnelles surtout durant des événements dits à forte charge symbolique suscitant colère et indignation collectives. Dans ces pages RSN se confrontent les principaux discours sociaux sur l'actualité médiatique pour y constituer les tendances des discussions et les sujets de l'agenda sociopolitique.

La discursivité sociale réalisée et les stratégies discursives installées ont reconfiguré l'indignation en contestation politique. Cette transformation porteuse d'espoir est lisible à travers la démarche de l'expression de la position objet de l'indignation et de l'argumentation mobilisée et de leur enracinement social. Tous ces éléments définissent et légitiment l'indignation et par conséquent sensibilisent pour l'engagement collectif et promettent le changement de situation.

Références

- Ambroise-Rendu, A-C & Delporte, C. (2008). *L'indignation. Histoire d'une émotion politique et morale. XIXe-XXe siècles* : Nouveau monde éditions Collection «Histoire culturelle» (CHCSC).
- Ballet, M., (2012). *Peur, Espoir, Compassion, Indignation. L'appel aux émotions dans les campagnes présidentielles (1981-2007)*, Paris : Dalloz.
- Chouïkha, L. (2009). Un cyberspace autonome dans un espace autoritaire : le cas de Tunisnews en Tunisie, in Mohsen-Finan K., *Les médias en Méditerranée. Nouveaux médias, monde arabe et relations internationales*, Actes Sud/MMSH, 217-235.
- Delforce, B. & Noyer, J. (1999). «Pour une approche interdisciplinaire des phénomènes de médiatisation : constructivisme et discursivité sociale», pp.13-40.
- Gastil, J. (2008). *Political Communication and Deliberation*, copyrightcted Material.
- Greffet, F., & Wojcik, S., (2008). « Parler politique en ligne. Une revue des travaux français et anglo-saxons », *Réseaux* 2008/4 (n° 150), p. 19-50.
- Jauréguiberry, F. & Proulx, S. (2002). *Internet, nouvel espace citoyen ?* Paris : L'Harmattan.
- Merah , A. (2013). «Quel Internet pour le régime de presse autoritaire : nouveaux médias et anciens 'réflexes'», in Sihem Najar (dir), *Le cyberactivisme au Maghreb et dans le monde arabe*, IRMC-Karthala, pp.194-107.

Merah, A. & Boudhane Y. (2012) «Espace public médiatique en Algérie : À la recherche d'un modèle», Revue arabe de la communication et du développement, n°6, Liban.

Merah, A. & Boudhane Y. (2013). «Représentations sociales de l'Internet en Algérie : Vecteur de changement», In Daghami F., Toumi F., Amsidder A., Les médias font-ils les révolutions ? Regards critiques sur les soulèvements arabes. Paris, L'Harmattan.

Pierron, J.P., (2006). «L'engagement. Envies d'agir, raisons d'agir», Sens-Dessous 2006/1 (N° 0), p. 51-61.

Pierron, J.P., (2012). «L'indignation», Études 2012/1 (Tome 416), p. 57-66.

Proulx, S. & Latzko-Toth, G.. (2000). La virtualité comme catégorie pour penser le social : l'usage et la notion de communauté virtuelle, Sociologie et sociétés, 32 (2), 99-117.